

MD1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La médecine se situe au confluent des sciences exactes et des sciences humaines.

Le médecin est un scientifique qui s'intéresse à l'homme corps, esprit et sentiment. Les enseignements du programme de bachelier en médecine s'organisent dès lors autour de 2 grands axes : un axe " sciences de base et de la vie " et un axe " sciences humaines ". La formation en " sciences de base et de la vie " permet d'acquérir les connaissances et les aptitudes scientifiques fondamentales, indispensables à l'exercice d'une profession où la rigueur intellectuelle est de mise : sens de l'observation, capacité de lire et d'interpréter les résultats, regard critique face aux données recueillies, autant de compétences qui seront acquises grâce aux cours magistraux et aux travaux pratiques.

La formation en sciences humaines invite à réfléchir aux différentes questions que soulèvent les développements récents des sciences biomédicales : science et société, respect de la nature, neurosciences et nature humaine, autant de thèmes qui seront abordés dans différents cours et séminaires. Les enseignements de psychologie préparent à aborder le patient dans sa singularité.

Les compétences et acquis de fin du programme de bachelier forment le socle méthodologique, scientifique et humain sur lequel seront construites les compétences spécifiques et professionnelles de la formation médicale de base (master en médecine) mais aussi de la formation en médecine générale ou en spécialité (masters complémentaires). En effet, le master de base en médecine ne donne plus directement accès à la pratique de l'art de guérir, une formation complémentaire est indispensable.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

démontrer la maîtrise de l'ensemble de connaissances de sciences fondamentales et biomédicales lui permettant de résoudre des problématiques en lien avec les disciplines impliquées dans la médecine.

Pas d'information particulière à ce sujet.

expliquer les causes et les manifestations des maladies en intégrant les approches moléculaires, morphologiques et fonctionnelles.

1. Observations acoustiques : bruits du cœur, echo-Doppler, percussion, etc.
2. Observations électriques : ECG, vitesse de conduction nerveuse, etc.
3. Observations tissulaires : coupes histologiques, colorations simples, immunomarquage, etc.
4. Observations cellulaires et moléculaires : marqueurs de prolifération, cytométrie de flux, etc.
5. Interprétation de résultats d'analyses chimiques ou biologiques.

utiliser les nombres, la représentation dans l'espace et les principes de logique pour décrire, quantifier et hiérarchiser les phénomènes observés.

1. Appliquer les principes de base du raisonnement (analyse, synthèse, comparaison, analogie, etc).
2. Appliquer la règle de trois.
3. Maîtriser les valeurs absolues, les ordres de grandeurs et les proportions.
4. Comprendre et utiliser les échelles de temps et leurs représentations.
5. Comprendre et appliquer la traduction mathématique des grandes lois physiques, chimiques et biologiques (vitesse, flux, interactions, etc)
6. Exprimer les valeurs numériques et leurs relations sous forme graphique.
7. Comprendre la signification du raisonnement statistique (hypothèses et intervalle de confiance, courbes de survie, risque relatif), et des tests de base.
8. Maîtriser les représentations dans l'espace bi/tri- dimensionnel.

appliquer les modes de raisonnement propres à la démarche clinique et/ou à la recherche.

1. Décrire : sélectionner les observations pertinentes (focaliser), les quantifier et tenter de les relier
2. Proposer des hypothèses et définir leurs points distinctifs
3. Proposer comment les tester par observation (p.ex. épidémiologique) ou par expérimentation
4. Evaluer : valider (ou rejeter) les observations, analyser leur signification, interpréter l'étude, critiquer la solidité des conclusions, dégager des perspectives
5. Confronter avec humilité son point de vue à la pensée d'autrui (littérature biomédicale validée).

faire preuve de compétences relationnelles dans une perspective médicale.

1. Démontrer une aptitude à communiquer avec le patient et ses proches ainsi qu'avec ses pairs.
2. Faire preuve d'empathie et de discrétion.
3. Gérer le doute et intervenir malgré l'incertitude.
4. Travailler en équipe.
5. Gérer la dimension éthique liée à des situations de diagnostic ou de traitement de patients.

communiquer efficacement oralement et par écrit.

1. Etoffer son vocabulaire et comprendre la signification de chaque mot utilisé
2. Relier mots et concepts (synonymes, pléonasmes, etc)
3. Maîtriser l'analyse grammaticale et les règles des accords

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2 3

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ WMDS1223	Système urinaire, partie 1 	Olivier Devuyst (coord.) Isabelle Leclercq	PS [q2] [16h+10h] [3 Crédits] 		x	

				Bloc annuel		
				1	2	3
○	logie, santé publique et soins de santé	Benoît Boland Séverine Henrard Jean Macq (coord.) Andrea Penaloza-Baeza	EB [q2] [30h+20h] [4 Crédits]	x		
○	ogie générale et médicale	Eric Constant Philippe de Timary Moira Mikolajczak Sophie Symann (coord.)	EB [q2] [50h] [6 Crédits]	x		
○	es de sciences humaines	Philippe de Timary Gérald Deschietere (coord.) Peter Verdée	EB [q1] [0h+40h] [2 Crédits]			x
○ A	de la santé et de la mal					
○	on à l'approche médicale et à la rech	olias Tajeddine (coord.) inique Vanpee	EB [q2] [30h+20h] [5 Crédits]	x		
○	on à la pratique médicale	Gavriel Bernard Gilles Cornelis Manon de Montigny Marc Gilliaux				

				Bloc annuel		
				1	2	3
WMED1290	Culture(s), création et pratiques médicales (1re partie)	Pascale Champagne Cassian Minguet (coord.)	FR [q2] [15h+0h] [2 Crédits]			

FR [q2] [15h+1

- WMDS1324** "Système respiratoire, partie 2" a comme prérequis WMDS1224
- WMDS1224 - Système respiratoire, partie 1
- WMDS1325** "Système cardiovasculaire, partie 2" a comme prérequis WMDS1225
- WMDS1225 - Système cardiovasculaire, partie 1
- WMDS1326** "Histologie des systèmes, partie 2" a comme prérequis WMDS1226
- WMDS1226 - Histologie des systèmes, partie 1
- WMDS1329** "Stage d'observation en médecine générale (4 semaines)" a comme prérequis WMDS1224 ET WMDS1225
- WMDS1224 - Système respiratoire, partie 1
 - WMDS1225 - Système cardiovasculaire, partie 1
- WMDS1330** "Pathologie générale" a comme prérequis WMDS1226
- WMDS1226 - Histologie des systèmes, partie 1
- WMDS1331** "Démarche clinique" a comme prérequis WMDS1224 ET WMDS1225
- WMDS1224 - Système respiratoire, partie 1
 - WMDS1225 - Système cardiovasculaire, partie 1
- WSBIM1334M** "Immunologie générale (partim MD)" a comme prérequis WMDS1230
- WMDS1230 - Biologie cellulaire médicale et expérimentale

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis

o Approche intégrée de la santé et de la maladie

WMDS1214	Introduction à la pratique médicale	Olivier Bernard Gilles Cornelis Manon de Montigny Marc Gilliaux Dominique Lamy (coord.) Margot Van Kerckhove	PS [q1] [10h] +40h] [3 Crédits]
----------	-------------------------------------	---	--

o Cours au choix

Outre l'enseignement obligatoire, l'étudiant doit, au cours du 1er cycle, valider 4 crédits d'activités au choix (à raison de 2 cours valant chacun 2 crédits à répartir sur 2 ans). Ces activités consistent en cours au choix ou/et en monitorat. Toutes les informations concernant l'activité étudiant chercheur peuvent être trouvées en suivant le lien: <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/mede/med/etudiant-chercheur.html>.

o Liste des cours au choix

L'étudiant peut, s'il le désire, suivre un cours autre que ceux indiqués ci-dessous (cours des programmes de sciences biomédicales, pharmaceutiques ou de la santé publique, etc) moyennant l'accord préalable du président de son comité d'année.

⌘ Filière recherche

WMED1260	Bases de l'informatique dans le secteur de la santé	François Roucoux	PS [q1] [15h] [2 Crédits]
----------	---	------------------	---------------------------------

⌘ Filière sciences humaines

WPSYC2190	Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte	Nicolas Zdanowicz	PS [q2] [15h] [2 Crédits]
WMED1290	Culture(s), création et pratiques médicales (1re partie)	Pascale Champagne Cassian Minguet (coord.)	PS [q2] [15h] +0h] [2 Crédits]
WPSYC2143	Introduction à la psychosomatique - psychanalyse	Nicolas Zdanowicz	PS [q2] [15h] [2 Crédits]
WPSYC2144	Psychosomatique II : pathologies médicales fonctionnelles, psychothérapie systémique et comportementale	Thomas Dubois Denis Jacques (coord.)	PS [q2] [15h] [2 Crédits]

⌘ Filière santé et société

WMED1264	Hygiène hospitalière	Christine Laurent	PS [q1] [15h] [2 Crédits]
----------	----------------------	-------------------	---------------------------------

⌘ Etudiant moniteur

Après avoir effectué le 1er bloc annuel, l'étudiant peut participer à l'encadrement des étudiants pour les cours d'histologie, de biologie générale, d'anatomie humaine (après réussite de ce cours du 2e bloc).

WISTO1950	Monitorat d'histologie générale	Marie Boucquey (coord.) Aline Gits (coord.)	PS [q1] [20h] [2 Crédits]
-----------	---------------------------------	--	---------------------------------

⌘ Stage d'été facultatif

L'étudiant qui le souhaite peut faire un stage durant les vacances d'été. Ce stage qui s'effectue sur initiative personnelle n'est donc pas prévu au programme obligatoire de l'étudiant et aucune organisation n'est prise

MD1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu :

o De la cellule à l'être humain: approche morphologique et fonctionnelle



o Approche contextuelle de la santé et de la maladie

MD1BA - Informations diverses

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1ère année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Entité

Entité de la structure	SSS/MEDE/MED
Dénomination	Ecole de médecine (MED)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	MED
Adresse de l'entité	Avenue Mounier 50 - bte B1.50.06 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 50 20

Responsable académique du programme: [Françoise Smets](https://uclouvain.be/repertoires/francoise.smets) (<https://uclouvain.be/repertoires/francoise.smets>)

Jury

- Président de jury de bachelier: [Nicolas Tajeddine](https://uclouvain.be/repertoires/nicolas.tajeddine) (<https://uclouvain.be/repertoires/nicolas.tajeddine>)
- Secrétaire de jury de bachelier: [Benoît Boland](https://uclouvain.be/repertoires/benoit.boland) (<https://uclouvain.be/repertoires/benoit.boland>)

Personne(s) de contact

- Personne de contact de la 1re année de bachelier: [Maxime Demaret](https://uclouvain.be/repertoires/maxime.demaret) (<https://uclouvain.be/repertoires/maxime.demaret>)
- Personne de contact pour les 2e et 3e blocs annuels de bachelier: [Nadine Bussy](https://uclouvain.be/repertoires/nadine.bussy) (<https://uclouvain.be/repertoires/nadine.bussy>)
- Personne de contact pour les 2e et 3e blocs annuels de bachelier: [Carmen Pablos Martin](https://uclouvain.be/repertoires/carmen.pablos) (<https://uclouvain.be/repertoires/carmen.pablos>)
- Directrice administrative de la faculté de médecine et de médecine dentaire: [Gaelle Fransman](https://uclouvain.be/repertoires/gaelle.fransman) (<https://uclouvain.be/repertoires/gaelle.fransman>)
- Conseillère aux études: [Sandrine Ntamashimikiro](https://uclouvain.be/repertoires/sandrine.ntamashimikiro) (<https://uclouvain.be/repertoires/sandrine.ntamashimikiro>)